

## FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>N°11</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller pédagogique en langues vivantes</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste, est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, et de l'IEN chargé de la mission des langues vivantes
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission des langues vivantes.
	MISSIONS	Assurer les missions réglementaires à tout conseiller pédagogique : rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants intervention dans des classes, et dispositifs, mais également les missions spécifiques aux langues vivantes
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés</li> <li>- accompagnement pédagogique des enseignants en langues vivantes</li> <li>- formation des enseignants en langues vivantes (animations pédagogiques, stage de formation continue...)</li> <li>- suivi du programme de performance académique et départemental en langues vivantes</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aimer travailler en équipe,</li> <li>- Ere organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques,</li> <li>-Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement,</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions</li> <li>- Avoir un excellent positionnement institutionnel</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF option langues vivantes (ou s'engager à le présenter au cours de la présente année scolaire)
	NOMINATION	Participation au mouvement principal pour une nomination à titre définitif
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants formulant des vœux sur un ou plusieurs postes de CPC devront retourner la fiche en annexe 23 à <a href="mailto:ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr">ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr</a> avant le 20/03/2020
	CONTACT	IEN de circonscription